

# LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

## Notes et Commentaires

### Notaires prévaricateurs

Stupéfié par la découverte récente et sensationnelle de gigantesques escroqueries commises par certains notaires de notre province, l'Exécutif de la Chambre Notariale se propose, dit-on, de s'adresser d'urgence à la Législature pour obtenir de plus amples pouvoirs qui lui permettront de protéger efficacement le public contre le fléau des notaires prévaricateurs.

Dans l'intérêt général, il est grand temps que la profession notariale soit en possession de moyens expéditifs, énergiques et radicaux pour empêcher la répétition des infamies qui viennent d'être mises à jour et qui menacent de souiller, d'une éclaboussure indélébile, l'honneur de toute la famille professionnelle. Les indignes, les faussaires, les défalcateurs qui peuvent s'y rencontrer, ne doivent pas être seulement châtiés sans pitié, mais il faut d'abord—et c'est cela surtout qui est important pour le public,—les mettre, par des moyens de découverte et de répression pouvant s'exercer en temps utile, dans l'impossibilité de tromper la confiance parfois excessive avec laquelle on s'abandonne volontiers entre leurs mains.

Toutefois, il ne nous paraît pas raisonnable, parce que trois, quatre ou cinq filous opèrent dans leurs rangs, que les 800 notaires de la Province de Québec, dont les quatre-vingt-dix-neuf centièmes sont respectables, probes et intègres autant que dévoués à leurs clients soient indirectement et indistinctement traités comme des kleptomanes et des détraousseurs par nature ou par vocation.

On parle d'exiger des notaires qu'ils fassent cautionner leur honnêteté par des Compagnies d'assurance contre la fraude et le vol. Entend-on, par là, imposer à chaque notaire l'obligation de s'assurer dans une Compagnie de garantie ? Nous ne voyons pas bien ce qu'une telle imposition pourrait avoir d'utile pour le public, à moins que la police de garantie ne couvre tout risque et toutes pertes d'une manière indéfinie. Car les Compagnies de cautionnement assurent les fonctionnaires publics jusqu'à concurrence de tel montant déterminé. Que vaudrait, par exemple, pour la sécurité du public, une police de garantie de \$5000 si l'escroquerie ou le détournement s'élevait à 50, 100 ou 200 mille dollars ? Si, par contre, l'assurance doit couvrir, dans le cas de chaque titulaire, tout risque de perte quelconque, croit-on que cela n'aurait pas pour effet de grever le notaire d'un impôt excessivement lourd, qui sera nécessairement proportionné à l'étendue de la garantie ?

Mais ce ne serait pas le notaire seulement qu'il faudrait frapper ainsi de l'obligation de s'assurer contre sa mauvaise administration ou son improbité. Je conseillerais, dans ce cas, d'exiger semblable précaution de prudence de tout homme exposé par sa profession ou sa fonction à recevoir et à manipuler les fonds d'autrui: des avocats, des financiers, des banquiers, des administrateurs de biens de fabrique; etc, etc., sous prétexte que certains d'entre eux sont les dépositaires de sommes parfois considérables qui ne leur appartiennent pas et dont ils ne sont pas toujours fidèles à rendre compte à leurs clients ou leurs administrés. De récents scandales financiers l'ont bien fait voir: il n'y a pas que les notaires qui sont à même de tricher en s'appropriant ce qui ne leur appartient pas !

J'accorde cependant que, s'il s'agit en l'espèce de faire décréter par l'Assemblée Législative que la Chambre des Notaires devra elle-même pourvoir au cautionnement collectif et en bloc de tous ses ressortissants, la proposition, pour discutable encore qu'elle soit, serait plus acceptable et à tout événement plus pratique.

D'après la Gazette le projet de loi que présenterait l'Exécutif de la Chambre des Notaires à la Législature porterait qu'il fût interdit aux notaires de s'occuper dorénavant de placements sur obligations. A ce propos, la Rente publie un article très sensé et très juste, que nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir reproduire ou analyser. Le directeur de la Rente démontre que ce n'est pas le placement sur débentures qui expose le notaire à commettre des détournements, mais bien plutôt le placement sur hypothèque ordinaire qui les occasionne.

La mise en garde formulée par la Rente mérite toute considération et prévient peut-être un faux-pas.

### HABITANT

M. Gerhard Lomer, bibliothécaire de l'Université McGill proclame emphatiquement son admiration pour une expression d'essence canadienne "habitant". Les "habitants" n'en sont ni plus ni moins fiers. Ce mot vanté et préconisé par quelques collégiens enthousiastes et idéalistes, quelques écrivains férus de *terroirisme*, et quelques Anglais qui ne peuvent se rendre compte de sa portée exacte, est généralement pris en mauvais sens et sert à qualifier plutôt dédaigneusement les agriculteurs et les gens qui habitent ou qui ont habité à la campagne. Le réhabilitant n'est guère possible, et d'ailleurs à quoi bon ! En France les "habitants" sont des paysans, pour qui ne pas employer le même terme chez nous ? Le mot "habitant" n'est pas plus significatif ni plus adéquat pour désigner le campagnard ou l'homme des champs de la Bretagne du Canada. Je lui préfère de beaucoup "paysan", plus harmonieux, plus élégant, et si bien français. Tous nos lecteurs connaissent la populaire chanson intitulée "Le Crêdo du Paysan". Pour faire plaisir à nos amateurs d'expressions canadiennes, qui oserait soutenir qu'il serait plus harmonieux ou plus gracieux de dire: "Le Crêdo de l'Habitant".

A la campagne, on n'aime pas à se faire coller cette épithète à tout propos et par qui que ce soit. Certains campagnards diront bien sur le ton de l'humilité, en parlant d'eux-mêmes: "Nous autres, les habitants"... comme certains d'entre eux disaient et disent encore, quand on leur demande leur nom:—"Votre nom, s. v. p., monsieur?"—"Je ne suis pas monsieur, mais je m'appelle Un Tel". Quand un cultivateur se fait désigner dans un acte civil quelconque, jamais il ne dit: Un Tel, habitant, mais il dira: Un Tel, cultivateur.

"Ce mot, dit M. Lomer, fait ressortir la stabilité du cultivateur canadien-français au milieu de l'agitation qui l'entoure". Ouais ! A ce compte, il n'y a pas que le cultivateur, à la campagne, qui soit habitant. Le médecin, le notaire, le marchand-général (sic), le forgeron, le charbonnier, l'entrepreneur de pompes funèbres et bien d'autres qui passent leur jeunesse, leur âge mûr, leur vieillesse et qui meurent à la campagne après s'y être fixés à perpétuelle demeure avec leurs familles, ne sont-ils pas aussi stables que le cultivateur, et par conséquent aussi habitants que les agriculteurs au milieu desquels ils passent leur vie !

Non vraiment, ce mot ne vaut guère, à mon avis, la peine d'être collectionné et conservé (dans le sens canadien qu'on lui veut donner) dans l'espoir qu'il sera plus tard reconnu et accepté par l'Académie.

Appelons nos cultivateurs des cultivateurs ou des fermiers, ou encore des paysans; ils ne sont, en vérité, pas plus habitants que les citadins de Montréal, de New-York et de Paris !

Après le Gouvernement qui s'est fait marchand d'alcool, voici que les

municipalités seront autorisées à faire le commerce de grain...es.

### JUSTE MILIEU

Sans doute, la publicité dévergondée que donnent les journaux jaunes aux crimes qui se commettent en si grand nombre en notre province comme ailleurs, est bien malsaine, mais il faut reconnaître que si certaines feuilles exagèrent déplorablement dans leurs récits et descriptions des forfaits de toute espèce qui excitent la curiosité morbide de leurs lecteurs et les familiarisent avec tous les détails imaginaires ou réels des beaux crimes passionnants, d'autres feuilles, qui se targuent de plus de dignité, exagèrent en sens contraire en bannissant de leurs colonnes à peu près toutes informations et tous détails d'affaires criminelles, auxquelles il est impossible aujourd'hui de ne pas s'intéresser. Si les bons journaux donnaient un peu plus de nouvelles, ou plutôt un peu plus de détails, ils auraient plus de vogue et n'exposeraient pas la majorité de leurs lecteurs et lectrices, qui ne sont pas tous des ascètes et des nonnes cloîtrées, à aller satisfaire leur humaine ou animale avidité de sensations dans les plats malodorants que les journaux jaunes leur servent à foison.

On ne refait pas la mentalité et l'éducation d'un peuple habitué à se repaître de récits sensationnels en le contraignant à s'en priver tout d'un coup.

## LA GRIPPE

Beaucoup de gens se rappellent avec douleur, l'épidémie de 1918, s'ils ont compté des morts dans leurs familles; d'autres ont complètement oublié qu'une maladie a sévi pendant plusieurs mois, tuant sans merci les personnes les plus fortes.

A l'heure actuelle la grippe, qui existe, sans être aussi maligne, cause beaucoup de malaises, des morts quelquefois. Il faudrait se rappeler les recommandations et les conseils qui furent prêchés à ce temps là; il serait bon de se rappeler comment on peut éviter cette maladie.

La grippe ordinaire est une maladie, et une maladie évitable, parce que c'est une maladie contagieuse, transmissible. Elle survient à la suite d'un refroidissement, d'un surmenage, chez des gens qui se sont exposés à la contagion. Le germe de la grippe est contenu dans la salive, dans les sécrétions du nez, de la gorge, des bronches. Les malades en parlant, en toussant, en éternuant, projettent des particules de salive sur tout ce qui les entoure; il en tombe sur leurs vêtements, sur le lit, sur le plancher de la chambre, ou des édifices où ils se trouvent. Si quelqu'un vient en contact avec des objets ainsi souillés, il peut devenir malade ou non; s'il n'est pas malade, il peut porter le germe à d'autres et c'est le rôle si grand des "porteurs de bacilles", rôle qui explique comment il se fait que des individus deviennent malades, sans qu'ils se soient exposés à la contagion.

La grippe, avec son microbe, se répand avec une si grande facilité, par l'incurie des malades, par le manque de précautions des porteurs de bacilles et des individus sains.

On crache partout: dans les magasins, dans les salles publiques, dans les gares, au théâtre, à l'église, dans la maison. Peu de gens se doutent du danger immense du crachat ! Et pourtant. C'est dans les crachats et dans la salive qu'est contenu le microbe, et ce sont des microbes qui sont semés par les crachats et la salive, par les personnes qui parlent, étant trop rapprochées des interlocuteurs; ce sont des microbes qui sont semés par la salive projetée par des gens qui éternuent sans précaution et qui souillent tout leur entourage. Peut-être rit-on d'entendre dire qu'une personne peut projeter beaucoup de salive en parlant ? Une petite expérience bien simple démontre la possibilité de la chose. Qu'on se place devant un miroir, à une distance ordinaire et qu'on parle comme devant un interlocuteur; qu'on éternue, comme on le fait généralement ! La surprise sera grande de voir le miroir tout souillé par la salive sortie de la bouche de l'expérimentateur.

Toujours produite par la salive, ou par les sécrétions du nez, la souillure peut être transportée par les mains des

gens qui ont toujours ces appendices rendus à la bouche, au nez. Les mains peuvent aussi être souillées par des mouchoirs malpropres. Que de contamination, dont sont ainsi responsables des mains sales, malpropres, souillées de salive !

Avec ces connaissances, il est facile de comprendre ce qu'il faut faire pour éviter la grippe.

Il faut éviter les refroidissements, et le surmenage physique. Ces deux causes affaiblissent l'organisme et le mettent dans un état de moindre résistance.

Il faut éviter d'approcher des personnes malades, pour ne pas être exposé à recevoir des microbes sur ses habits, ou à les prendre par des contacts étrangers.

Il faut éviter les endroits publics, quand on peut n'y pas aller, et quand on y va, il faut fuir les gens qui crachent partout.

Il faut éviter de cracher ailleurs que dans un mouchoir qu'on fera bouillir, ou ce qui serait mieux, il faudrait cracher dans des papiers de soie qu'on ferait brûler après s'en être servi.

Il faut éviter d'éternuer avec fracas sans rien mettre devant sa bouche.

Il faut bien se laver les mains, souvent, surtout avant les repas et le coucher.

Il faut éviter de vivre dans l'air "renfermé", dans des appartements surchauffés.

Il faut éviter les excès de toutes sortes, qu'il serait trop long d'énumérer, parce que tout excès, en donnant un surcroît de travail à l'organisme, le met dans un état de moindre résistance.

Se souvenir toujours des moyens d'éviter les maladies, avoir comme première vertu la propreté, se souvenir que la plus grande cause de contagion pour l'homme, c'est l'homme, suivre les principes élémentaires de l'hygiène, voilà le secret de la santé, voilà les moyens les plus efficaces d'éviter la grippe.

Dr CHS-HENRI DUMAIS.

Insp. d'hygiène.

## Un sacrement qui ne fait pas mourir

"Monsieur Untel, a été administré... donc il va mourir !" Voilà l'énorme sottise que l'on entend souvent, ici, ou là... comme si ce sacrement d'Extrême-Onction, que Notre-Seigneur a institué "pour le soulagement corporel et spirituel des malades", faisait infailliblement mourir ceux qui le reçoivent !

Où ce sacrement a été institué pour le soulagement même "corporel" des malades, et non pas pour... les achever ! Lisez, par exemple ce passage des prières liturgiques que le prêtre prononce en l'administrant, vous y verrez très nettement exprimé "l'espérance de la guérison": "...Guérisez, Seigneur, par la grâce de l'Esprit-Saint, les souffrances de ce malade. Guérisez ses blessures, remettez-lui ses péchés, chassez la douleur de son cœur et de son corps, soyez miséricordieux et rendez une bonne santé à son âme et à son corps, afin que, rétabli par votre bonté, il retourne comme autrefois à l'accomplissement de ses devoirs."

...Père saint...écoutez les prières que nous vous adressons, permettez que votre serviteur soit délivré de son mal et rendu à la santé; relevez-le par votre droite, affermissez son courage et rendez-le à la sainte Eglise..."

Donc, dans la pensée de l'Eglise, l'Extrême-Onction est un remède capable de soulager non seulement l'âme du malade, mais son corps lui-même. En fait, on a vu souvent des guérisons quasi miraculeuses s'opérer soudain, contre toute attente, après la réception de ce sacrement...

Par conséquent, si vous êtes malade, et que le prêtre vous propose l'Extrême-Onction, n'hésitez pas à la recevoir: non seulement ce sera pour vous, en cas d'accident, "une garantie de salut", mais vous aurez "une chance de plus de guérir".

Et si l'un des vôtres est malade, rendez-lui l'inappréciable service de faire venir le prêtre, "non pas quand il sera mort ou inerte, mais dès que la maladie paraîtra s'aggraver". Peut-

## Affaires Gaspésiennes

22 février, 1922.

Le Progrès du Golfe,

Rimouski.

Monsieur le Directeur,

Je suis heureux de vous renouveler mon abonnement à votre excellent journal.

Vous intéresseriez certainement vos lecteurs et vous nous feriez un bien considérable en vous mettant un peu au courant de nos affaires gaspésiennes, notre question des transports par exemple. Savez-vous que depuis trois ans surtout des individus se servent de notre nom pour "boodler", \$30,000 du gouvernement fédéral ?

Actuellement, une compagnie de Gaspésiens, dont votre serviteur et quatre autres curés est en instances auprès du nouveau gouvernement dit "libéral" pour faire accorder à la société qu'ils ont organisée l'été dernier le subside payé sans aucune raison l'an dernier et les deux années précédentes à des compagnies étrangères qui n'ont aucunement desservi la côte de Gaspé et qui n'ont conséquemment pas rempli leur contrat.

Tout simplement on veut coûte que coûte, malgré la demande unanime du comté continuer de payer ce subside à une compagnie anglaise millionnaire qui n'y a aucun droit, qui n'a aucunement été demandée par les intéressés et qui s'approprie à créer dans le Golfe un monopole de navigation côtière et de commerce du poisson. Nous avons toutes les raisons de croire que la dite Compagnie est soutenue par un syndicat anglais très puissant. Cette compagnie dénommée "The Clarke Steamships Company" a eu assez d'influences pour, l'an dernier, se faire octroyer la bagatelle de \$105,000 par les deux gouvernements fédéral et provincial pour faire le service de navigation sur la côte Nord du St-Laurent et sur la côte de Gaspé. Elle s'en est acquittée, dit-on, d'une manière passable sur le littoral Nord.

Ceci ne nous regarde que peu d'ailleurs. Mais, sur le littoral sud du St-Laurent, il ne faudrait pas une longue enquête pour prouver que le service de la dite compagnie a été nul. La barge à vapeur "Tremblay" a bien navigué toute la saison, mais une pareille auge de 200 tonnes peut-être mériter une subvention de \$30,000 ? Il est bien vrai que "Le Labrador" un remorqueur de 120 tonnes a été mis sur la Côte vers le milieu de juillet, mais, tout le monde sait que cette goélette à vapeur n'arrêta pas même la plupart du temps à plusieurs postes de suite pour ne rien dire de plus. Il y en aurait bien un peu à dire aussi au sujet du "Tremblay" que ses propriétaires assuraient naviguer pour le compte des dits propriétaires mais non pour les MM. Clarke.

Monsieur le Directeur, malheureusement l'histoire se répète pour nous de la Gaspésie, non-seulement on ne nous aide pas de l'extérieur, mais on se sert de nous pour avancer ses affaires. Comme dans le cas présent, ou "boodler" \$30,000 par année sous prétexte de nous desservir. On veut nous asservir et nous remettre dans l'état d'esclavage où nous avons vécu jusqu'à il y a une quinzaine d'années.

Nous vous prions, je vous prie spécialement, Monsieur le Directeur, de vous mettre au courant de nos intérêts et de nous défendre.

Votre tout dévoué,

Un curé de la Gaspésie.

être s'étonnera-t-il un peu, parce que le préjugé que nous combattons ici est très répandu, mais cet étonnement sera bref et il fera place à "une paix profonde" quand le prêtre, lui ayant donné le sacrement des malades, il se sentira l'âme consolée et affermie.

L'Action Catholique.

## CHANGE et ECHANGES

Il y a quelques mois, les fonds américains se vendaient à 10% de prime sur le marché canadien.

Nous disions à ce moment aux porteurs d'obligations canadiennes payables en fonds américains: "C'est le temps de vendre pour remployer votre argent dans d'autres valeurs".

Ceux qui ont préféré attendre sont aujourd'hui menacés de ne toucher que le pair à l'échéance. De 15%, la prime de change est tombée à 2%.

Mieux vaut tard que jamais. Aux porteurs d'obligations remboursables aux Etats-Unis en 1922 ou 1923, nous sommes encore en état d'accorder une prime et des occasions de remploi qui porteront leur revenu jusqu'à 7.25%.

Tous renseignements sur demande. VERSAILLES - VIDRICAIRE - BOULAIRES (limitée).—Montréal, rue St-Jacques, 90; tel: 7080.—Québec, rue St-Pierre, 80.—Ottawa, Immeuble de la Banque Nationale.

## Sa Grandeur s'est embarquée pour le Canada

Sa Grandeur Monseigneur Léonard s'est embarquée à Naples sur le Patria, de la ligne Fabre, pour New-York mercredi, 1er mars, revenant de son premier voyage ad limina, après une absence de près de cinq mois. Mgr l'Evêque est parti de New-York pour Rome le 8 octobre dernier. Il est attendu à Rimouski vers le 18 ou 19 courant.

### NAISSANCES A RIMOUSKI

Le 10 février, Jos-Romuald-Alphonse, fils de Rémi Proulx, contre-maître, et de Maria Duchêne.—P. et m., Joseph et Adéla Proulx.

Le 13, Jos-Jean-Marie, fils d'Alfred Thibault, journ., et de Léda Jean.—P. et m., David Duchêne et Rose-Anna Maltais.

Le 16, Jos-Albert-Léonard, fils de Jos-Louis Rousseau, menuisier, et de Marie-Alice Vaillancourt.—P. et m., Joseph Rousseau et Delvina Arsenault.

Le 16, Jos-Léonard-Jean-Marie, fils de Léon Couillard, journ., et de Laura McKinnon.—P. et m., André et Victoria Levasseur.

Le 17, Marie-Paulette-Lucile, fille de Paul-Emile Gagnon, avocat, et de Blainville Côté.—P. et m., J.-Chs Gagnon et Carry Gagnon Vallée.

Le 20, Jos-Omer-Lauriat, fils d'Oscar Bégin, cult., et de Juliette Lavoie.—P. et m., Charles Bégin et Ursule Roy.

Le 21, Léon-Romuald-Benoît, fils de Léon Martin, journ., et d'Elise Beaulieu.—P. et m., Georges Sirois et Claudia Beaulieu.

Le 24, Jos-Nicolas, fils de Baptiste LeBel, journ., et de M.-Edwidge Parent.—P. et m., Johnny Miller et Delvina St-Pierre.

Le 26, Marguerite-Germaine, fille d'Alfred Gagné, cult., et d'Anna Labbé.—P. et m., Alfred Gagné et Illuminée Côté.

Le 27, Jos-Armand-Roger, fils de Jean-Bte Dubé, journ., et de Yvonne-Délina Banville.—P. et m., Armand Dubé et Germaine Banville.

Le 1 mars, Jos-Octave, fils de Gilles Denis, journ., et d'Hénédine Dumais.—P. et m., Jos. Martin et Délina Dionne.

Le 1, Jos-Léonard-Gérard, fils de Philippe Blanchette, journ., et d'Eugénie Lavoie.—P. et m., Louis Lavoie et Florida Duchêne.

Le taulac soulage du rhumatisme parce qu'il en fait disparaître la cause. Lr Louis F. Lepage.

## Courrier de Ste-Flavie

**Mariage.**—Lundi dernier le 27 février, M. Joseph-Antoine Desrosiers, fabricant de beurre de Ste-Flavie, conduisait à l'autel Mlle Marie-Joséphine Langlois, fille de M. Isidore Langlois, de cette paroisse; le mariage fut célébré à 8h. du matin à l'église paroissiale de Ste-Flavie par M. l'abbé Joseph-Albert Bélanger, vicaire de St-Jean-des-Chaillons, oncle de la mariée; les témoins étaient Messieurs Isidore Langlois et Alexandre Desrosiers, pères des époux, une quantité de parents et amis assistaient au mariage; l'église était des mieux décorée pour la cérémonie; le mariage fut suivi d'une grande messe solennelle; le chant fut exécuté sous la direction de M. Eug. Chouinard, maître-chantre de la paroisse; le chœur des enfants de Marie chanta plusieurs cantiques appropriés à la circonstance; notre organiste M. M. Gagnon, de Québec, se distingua particulièrement par l'exécution de marches choisies.

Après le mariage un déjeuner fut donné par Mme Pierre Langlois, grande-maman et marraine de la mariée, et le soir un grand dîner fut servi chez M. Isidore Langlois où il y avait plus de cinquante convives. Parmi les nombreux parents et amis on remarquait MM. les abbés J. Perron et J. A. Bélanger.

Nos meilleurs vœux à l'heureux couple.

**Banque.**—Nous apprenons de source autorisée que La Banque Nationale doit ouvrir un bureau à Ste-Flavie aux premiers jours de mars sur la demande de la majorité des cultivateurs de cette paroisse.

**Malade.**—Nous apprenons que Mme Ve Jules Lavoie, de Ste-Flavie, qui demeure actuellement à Matane est gravement malade depuis quelques jours d'une attaque de paralysie, dit-on; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

**Nouvelle industrie.**—Monsieur J. E. Dastous, plombier, est arrivé ces jours derniers avec Madame Dastous, de Montréal, où il demeurerait depuis quelques années. M. Dastous est venu pour demeurer au village de Ste-Flavie et y exercer son métier.

**Maire.**—Monsieur Joseph Dastous, de cette paroisse, a été élu Maire à une séance spéciale du Conseil le 11 février, pour remplacer M. Jules Cazes.

**Exonéré de tout blâme.**—Le Conseil Municipal a exonéré M. Pierre Perrault par une résolution le 6 février, le Conseil après examen ayant déclaré que M. le Maire Jules Cazes n'avait nullement raison de mettre M. Perrault à l'amende à une séance spéciale du 31 janvier dernier lorsque M. Perrault contrariait fort M. le Maire en discutant modérément avec le Conseil un cas d'intérêt général. Le Conseil a aussi blâmé M. le maire qui avait pris la liberté de prendre un mandat d'arrestation contre M. Perrault dans un cas aussi banal.

### LA COMPAGNIE DE JESUS

A ses nombreuses brochures d'un intérêt si varié, l'Oeuvre des Tracts en a ajouté une, ce mois-ci, d'un nouveau genre c'est la brève monographie d'un ordre religieux: la Compagnie de Jésus, par un de ses membres les mieux connus au Canada, le R. P. Adélard Dugré, professeur de théologie dogmatique au scolasticat de l'Immaculée-Conception.

Il est difficile de condenser en seize petites pages le but, l'histoire et les principales activités d'un ordre qui date de 1540, s'est répandu dans toutes les parties du monde et compte actuellement près de 18000 membres. C'est cependant ce qu'a su faire l'auteur de cette brochure. On y apprend, en la lisant, le but que se proposait Ignace de Loyola en fondant sa Com-

pagnie, et comment ce but a été atteint. Parmi les activités de la Compagnie de Jésus, le P. Dugré s'arrête particulièrement à celles qui se sont exercées au Canada. Un appendice contient la liste des Jésuites déclarés saints, bienheureux et vénérables.

Cette intéressante brochure ne se vend que 10 sous l'exemplaire \$6.00 le cent, \$50.00 le mille. Elle instruit tous ceux qui la liront.

L'Oeuvre des Tracts,  
1300, rue Bordeaux,  
Montréal.

### Fortin-Lavoie

Mercredi le 22 février courant, à 7½ heures, M. le vicaire Bernier bénissait le mariage de Mlle Berthe Lavoie et de Monsieur Charles-Henri Fortin, boucher de cette ville. M. J. Auguste Lavoie, petit frère de la mariée, servait à l'autel. M. L.-de-G. Belzil, N.P., touchait l'orgue. La mariée portait un élégant tailleur bleu marine garni d'opossum australien, avec grand chapeau de velours-castor noir, gants de chevreau gris et guêtres de même teinte.

Le dîner, le souper et la soirée furent pris chez M. et Mme Michel Lavoie, parents de la mariée. Une adresse fut lue par Mlle Imelda Lavoie, sœur de la mariée.

Le lendemain, les nouveaux époux s'embarquaient à midi et demi pour Trois-Pistoles accompagnés de MM. Eugène Fortin, Michel Lavoie, Louis Thériault, Alphonse Lavoie, Philippe Fortin, M. et Mme Ed. Thériault, Mme Bruno Gagnon, Mlle Jeanne Fortin, Marie-Rose et Imelda Lavoie.

De nombreux et riches cadeaux furent offerts à l'heureux couple. En voici la liste: Service à déjeuner, M. et Mme Michel Lavoie, Beurrier en argent, M. et Mme J. E. Bélanger, Montréal; Pot pour la crème, Mme Jos. St-Hilaire, Rimouski; Collier de perles, M. et Mme Thos Lavoie, Fall-River; Statue de la Ste-Famille, M. et Mme Josué Lepage, Rimouski; Panier à ouvrage, M. Joseph Lavoie, Fall-River; Taies d'oreiller avec initiales brodées, centre de table brodé, Mlle Elizabeth Lavoie, Fall-River; Serviettes de table en toile, M. et Mme Louis Lavoie, Montréal; centres de table brodés, mouchoirs de fantaisie; M. et Mme Henri Lavoie, Fall-River; Service à thé, Mlle Jeanne Fortin, Isle-Verte; Nappe et serviettes de table, Familles Louis Thériault, Montréal; Poivrière et salière en argent, Mlle Laura Roy, Rimouski; Tapis de table, M. et Mme Jérôme Lavoie, Fall-River; Beurrier en argent, M. et Mme Antoine Loizeau, Québec; Nécessaire de toilette, M. et Mme Emile Lavoie, Fall-River; Plateau à fruits, M. et Mme Ed. Thériault, Bic; Jarre à biscuits, Mme Elzide Côté, St-Fabien; Camisole de soie rose, Mlle Simonne Bélanger, Rimouski; Plateau à fruits avec pied, M. J. A. Pineau, marchand, Rimouski; Poivrière et salière, Mlle Anne-Marie Roy, Rimouski; Rideaux en marquise, Mlle Blanche Lavoie, Fall-River; Sucrier et pot à la crème, en argent, Hilaire Chassé, Ramsay, Ont; Plateau à chocolat en argent Mlles Irène et Fernande Bélanger, Montréal; Plateau pour gâteau roulé, M. et Mme Antoine Deschênes, Rimouski; Nappe en toile, serviettes bain, M. et Mme Fortunat Michaud, Fall-River; Poivrière et salière, M. et Mme Wilfrid Bérubé, Rimouski-ouest; Vase à fleurs, Mlle Eva Fillion, Rimouski; Beurrier en argent, Mlle Y. Bélanger, Montréal; Couteau à Beurrier en argent, Mlle Bertrand, Montréal; chèque de \$5. M. et Mme Anselme Lavoie, Fall-River; Plateau à bonbons, M. et Mme Edmond Parent; Statuette en pierre, Mlle Yvonne Deschênes, Rimouski; Vases pour poivre et sel, avec cuillers en argent, M. et



## La Première des Compagnies Canadiennes d'Assurance-Vie

1921

L'ANNEE LA PLUS FERTILE DANS L'HISTOIRE DE LA COMPAGNIE

Resultats pour l'Exercice Terminant le 31 Decembre

|                                                                        |                  |
|------------------------------------------------------------------------|------------------|
| ACTIF                                                                  | \$129,372,127.33 |
| Augmentation de l'année                                                | 14,532,682.85    |
| REVENU EN ESPECES                                                      | 31,407,149.16    |
| Augmentation de l'année                                                | 2,355,570.73     |
| SURPLUS au-dessus du capital et toutes obligations                     | 10,383,909.10    |
| Augmentation de l'année                                                | 2,019,241.95     |
| PROFITS payés ou répartis aux détenteurs de police                     | 1,849,089.95     |
| SOMMES VERSÉES aux détenteurs de police, réclamations mortuaires, etc. | 11,967,069.62    |
| ASSURANCES EN COURS                                                    | 536,718,130.53   |
| Augmentation de l'année                                                | 50,076,895.36    |
| ASSURANCES NOUVELLES dont la prime a été entièrement versée            | 90,030,035.66    |

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**SUN LIFE OF CANADA**  
SIÈGE SOCIAL-MONTRÉAL

Si l'on continue à retrancher des hommes comme cela dans tous les autres départements de réparations, Parent va devenir dans une situation très critique.

Nous avons grande confiance que l'honorable Ministre des chemins de fer, M. Kennedy, qui était de passage ici le 5, prendra nos nombreuses demandes en considération le plus tôt possible.

Nous avons eu beaucoup de neige ces jours-ci: deux convois réguliers locaux ont été supprimés.

—Lundi avait lieu le mariage de Mlle Yvonne Thibault, fille de M. Joseph Thibault, contre-maitre, avec M. Joseph Bouchard, contre-maitre, à Wyes, Sta., l'heureux couple est parti pour un voyage à Québec, Montréal,

et les Etats-Unis.

M. et Mme Jules Pineault, née Florida Pineault, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous le prénom de Marie-Lucide. Parrain et marraine: M. et Mme Horace Pineault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Ve Thibault.

Une invitée.

### ECHO DE PARENT

Par ordre des autorités du chemin de fer, on a fait voter les employés en réparations des locomotives pour savoir si la compagnie devait réduire le travail à trois jours par semaine ou bien renvoyer une vingtaine d'hommes. On prétend qu'il y a trop d'employés pour l'ouvrage qu'il y a à faire.

## Pour vous créer une Situation Indépendante

il est indispensable que vous épargniez une partie de votre salaire et placiez vos économies à la banque où elles seront en sûreté et à l'épreuve de mille tentations de les dépenser en achats inutiles.

## La Banque Nationale

sur dépôt de \$1.00 vous ouvrira un compte d'épargne que vous alimenterez régulièrement avec le surplus de vos revenus. Votre argent travaillera pour vous; la banque, en prêtant contre bonnes garanties au commerce et à l'industrie les épargnes de ses déposants, les fait fructifier et ajoute tous les six mois l'intérêt à vos dépôts, tout en aidant à la création de nouvelles industries, au développement des affaires, à la prospérité de notre province.

CONFIEZ VOS EPARGNES A LA BANQUE NATIONALE, la plus vieille banque Canadienne-Française, qui a aidé financièrement au développement agricole, industriel et commercial de la Province de Québec. C'est la banque du cultivateur, de l'industriel, du marchand. Par l'intermédiaire de ses 347 bureaux, elle offre au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

### BUREAU DE DIRECTION

|                             |                                                                     |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>L'HON. GEO. E. AMYOT</b> | Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.              |
| <b>J. H. FORTIER</b>        | VICE-PRESIDENT: Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée. |
| <b>SIR GEO. GARNEAU</b>     | DIRECTEURS: Président de Garneau Ltée., Québec.                     |
| <b>A. N. DROLET</b>         | de P. G. Bussières & Cie., Québec.                                  |
| <b>NAP. DROUIN</b>          | Président de la Rock City Tobacco.                                  |
| <b>A. B. DUPUIS</b>         | Marchand de Gros, Québec.                                           |
| <b>NAZ. FORTIER</b>         | Manufacturier de cuir, Québec.                                      |
| <b>J. B. LALIBERTE</b>      | Manufacturier de fourrures, Québec.                                 |
| <b>C. E. TASCHEREAU</b>     | Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.                |
| <b>N. LAVOIE</b>            | Directeur.                                                          |
| <b>HENRI Des RIVIERES</b>   | Gérant-Général.                                                     |



### QUEBEC-VANCOUVER

Lundi—Mercredi—Vendredi  
Dép. QUEBEC (Gare Palais) 5.00p.m.  
Wagon-lits moderne et Wagon-restauration, Québec-Cochrane.

Matériel roulant du "Continental Limité" Cochrane-Vancouver.

### MONTREAL-VANCOUVER

Le "Continental Limité"  
Tous les jours.  
Dép. MONTREAL (Gare Bonaventure) 9.00 p.m.  
Wagons panorama - bibliothèque-compartiments, Wagon-lits moderne, Wagon-lits touriste, Wagon-restauration, wagons de première et de colons.

Les billets et les renseignements seront fournis par le bureau de la ville, 10 rue Sainte-Anne, Québec, et par la gare Union du Palais, Québec.

# REMINGTON Portatif

CLAVIGRAPHIE INDISPENSABLE

POUR LES

NOTAIRES

Voyageurs de commerce, Médecins, Avocats, Membres du Clergé, Professeurs, Ecoliers, Secrétaires, Hommes d'affaires, etc.

Prix :

**\$85.00**

EN VENTE

L'Imprimerie Générale  
de Rimouski.



## BOSWELLS

**BOSWELLS INDIA ALE**

Universellement  
Populaires

**BIERES  
&  
PORTER**

**BOSWELL**

Le Houblon exquis, un  
Malt de choix et une  
eau cristalline  
en garantissent  
l'excellence.

2-122

**QUEBEC**

The National Breweries, Limited

### Bureaux à louer

Dans l'immeuble occupé actuellement par Messieurs Sasseville et Gagnon, avocats. Deux grands bureaux de deux pièces chaque. S'adresser à SASSEVILLE ET GAGNON.  
j. n. o.

### GARAGE A LOUER

Un magnifique garage de 30 pds par 60 pds, situé dans un bon centre. Pour plus d'informations, s'adresser à OMERILDE GAGNON, Lac-au-Saumon, Co. Matane, P. Q.

La beauté du visage  
A besoin de la  
**CREME DE TOILETTE  
"DYLCIA"**

100, la bouteille. Un échantillon aux dames, 5c.  
Recevez à la Cte David & Lawrence, Montréal

### ALPH. GAMACHE

PLOMBIER, FERBLANTIER  
ET ELECTRICIEN  
Représentant "Delco Light"  
Spécialité : Appareil de chauffage à eau  
chaude, air chaud ou vapeur.

Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI

Province de Québec,  
District de Rimouski.  
No. 7686.

### COUR SUPERIEURE

Dame Alphonsine Chamberland, de  
Ste-Angele de Mérici, dument autorisée,  
a intenté, ce jour, une action en  
séparation de biens contre son mari,  
Alfred Gagnon, du même lieu, cultivateur.  
Rimouski, 1er février 1922.

Les procureurs de la demanderesse.  
ASSELIN & SIMARD.

1m.

### PEINTURE! PEINTURE!

Vous trouverez chez M. Ed. Tremblay,  
rue St-Pierre, un bel assortiment de peinture  
de la meilleure qualité, huile de lin,  
etc., à 20 p.c. meilleur marché que n'importe  
où ailleurs.

Une police d'assurance  
dans la

**'Manufacturers Life'**

C'est ce que tout bon canadien  
devrait avoir.

20 ans  
de service

A celui qui recherche sécurité  
et bon revenu, notre Maison  
offre:

- Vingt ans d'expérience au service du placement;
- Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs;
- Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local;
- Encasement, sans frais, de coupons, au Canada et aux Etats-Unis;
- Renseignements financiers. Reçu mensuel du marché. Envoi gratuit sur demande.

CORRESPONDANTS DANS  
TOUTE LA PROVINCE

**RENE-T. LECLERC**

BANQUIER  
MONTREAL—160, rue St-Jacques  
QUEBEC—74, rue St-Pierre  
MAISON FONDÉE EN 1901

### FERD. SANTERRE MANUFACTURIER RIMOUSKI

BOIS DE COLOMBIE

Nous avons reçus un assortiment complet de bois de Colombie.

Bois pour fini intérieur de 7/16" et 11/16" d'épaisseur par 3" de largeur.

Bois à plancher, moulures, chambranles, etc.

Plaque en feuilles de 24 x 84. Portes intérieures et extérieures de toutes dimensions, colonnes sans bases et avec base. Ouvertures en ipn et épinette de première qualité. Chêne pour fini et pour plancher.

Tout ce qu'il faut pour finir une maison de première classe.

Prix défiant toute compétition.  
**FERD. SANTERRE**  
RIMOUSKI.

### CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Les membres qui n'ont pas encore réglé leurs contributions pour l'année 1921 sont priés de venir payer au plus tôt chez le soussigné ALPHONSE PARE, percepteur, Rimouski.

Assurez-vous de préférence dans la  
MANUFACTURERS LIFE

## AU BON MARCHE

Spécialité

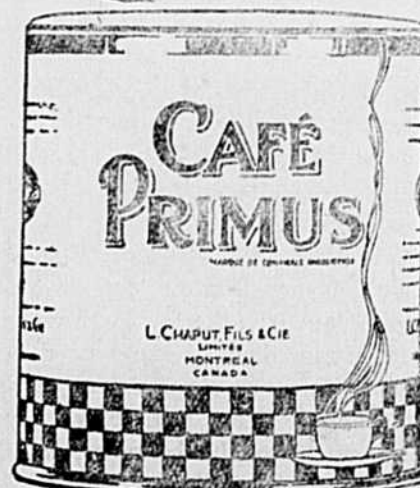
ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités,  
Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes,  
Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

**J. A. GARNEAU, MARCHAND**  
Rue St-Germain, Rimouski.

Vous aimerez certainement  
LE

**CAFÉ PRIMUS**

Pour son arôme fin, délicat, et son  
exquise saveur.



Distributeurs:  
L. CHAPUT, FILS & CIE,  
Limitée  
MONTREAL

Nous avons toujours en magasin un grand assortiment de Plumes Fontaines "Waterman's" Encre, Musilage, etc.

Imprimerie S. Vachon, Rim.

Plusieurs Types à vendre à  
L'Imprimerie de Rimouski.

### PACIFIQUE CANADIEN

LE SERVICE INSURPASSABLE  
ENTRE  
QUEBEC ET MONTREAL

Départs de Québec (Gare du Palais)  
9.00 a.m.—Dim. exc.—(Montréal,  
G. Viger 3.30 p.m.)  
1.30 p.m.—Quotidien—(Montréal,  
G. Windsor, 6.30 p.m.)  
4.40 p.m.—Dim. exc.—(Montréal,  
G. Viger 9.40 p.m.)  
11.45 p.m.—Quotidien—(Montréal,  
G. Viger 6.40 a.m. et G. Windsor  
7.05 a.m.)  
Arrivées à Québec (Gare du Palais)  
6.30 a.m.—Quotidien—(de Montréal,  
G. Windsor 11.20 p.m. et de G.  
Viger 11.45 p.m.)  
2.00 p.m.—Quotidien—(de Montréal,  
G. Windsor 9.00 a.m.)  
3.40 p.m.—Dim. exc.—(de Montréal,  
G. Viger, 9.45 a.m.)  
8.35 p.m.—Dim. seul—(de Montréal,  
G. Viger 2.30 p.m.)  
10.15 p.m.—Dim. exc.—(de Montréal,  
G. Viger 5.00 p.m.)  
C. A. LANGEVIN,  
Agent du trafic-voyageurs, Gare du  
Palais et 30 rue St-Jean, Québec.  
Représentant TOUTES les lignes de  
navigation circulant entre l'Amérique  
et l'Europe.

### Agence de Voyages

Arthur S. LAWSON  
Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur  
pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St. John, New-York, Pointe-au-Père. Votre patronage respectueusement sollicité.

### A VENDRE

Trois fournaies en parfait ordre.  
S'adresser à l'Imprimerie Générale de  
Rimouski.



**LIVRE** sur les  
Maladies des Chiens et  
comment on les nourrit.  
Envoi gratuit par l'auteur  
à votre adresse.  
H. CLAY-GLOVER Co. Inc.  
118 West 31st Street  
New-York, U.S.A.

### HOTEL DERY

Valmore Dery, Prop.

Chambres et pension de  
première classe  
Salon de barbier à même l'hôtel  
Avenue de l'Évêché - Rimouski.  
Tél. National.

### CARTES D'AFFAIRES

Avocats

R. E. Asselin, L.L.L. Gérard Simard, L.L.L.  
**ASSELIN & SIMARD**  
—AVOCATS—  
RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

**SASSEVILLE & GAGNON**  
AVOCATS—Avenue de la Cathédrale,  
Rimouski—Téléphone 102.—Blair Sasseville, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

**GARON & JESSOP**

—AVOCATS—  
Bureaux voisins de chez M. Adolphe Rioux  
marchand-cordonnier  
RUE DE LA STATION  
A. P. Garon, C. R. J. Jessop, L.L.L.

Aug. M. Tessier, C.R., M.P.P. Ferrault Casgrain, L.L.L.  
**TESSIER & CASGRAIN**  
—AVOCATS—  
Bureau: Edifice de la Banque Nationale  
RIMOUSKI, P. Q.

**J.-B. LAVOIE, L.L.L.**

—AVOCAT—  
Ancien bureau de Sasseville & Gagnon  
Av. de la Cathédrale, Rimouski

Notaires

L. de G. BELZILE, L.L.B.,  
NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale,  
Avenue de la Cathédrale, Rimouski

J.-EUD. COUTURE, L.L.L.  
NOTAIRE PUBLIC—Commissaire de la  
Cour Supérieure—Coin des rues de l'Évêché  
et St-Edmond, Rimouski.—Tél. 168

Médecins

Dr L. J. MOREAULT  
ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu  
de Québec.—MEDECIN-CHIRURGIEN.—Bureau: Avenue de la Cathédrale

DR Z. VEZINA

Ex-Elève des Hôpitaux de Paris.  
Médecin à l'Hôpital de Fraserville.

— Spécialité —  
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.  
Bureau: 165 rue Lafontaine, Rivière-du-  
Loip, Qué. Tél. Kamouraska 325.

Heures de bureau: 10hrs à 11.30 a. m.  
2hrs à 5 hrs p. m.  
7hrs à 8 hrs p. m.

**DR. L. T. LAVOIE**

Chirurgien Dentiste

B. P. 127. RIMOUSKI

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

**PIERRE LEVESQUE**

—ARCHITECTE—

Architecte des nouveaux édifices du  
Séminaire de Rimouski.

Bureaux: 115 St-Jean, Québec.

**OSCAR BEAULÉ**

ARCHITECTE A.A.P.Q.

21 rue d'Aiguillon - Québec  
Ancien bureau René P. LeMay

**CAMILLE ROSS**

COMPTABLE

Elève de WALTON SCHOOL OF ACCOUNTANCY  
Auditions municipales et commerciales. — Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. — Collection de comptes. — Fait également le commerce de bois.  
RIMOUSKI, P. Q.

**Dr J. A. PINAULT, L.D.S.**

Chirurgien-Dentiste

Professeur à l'Université de Montréal.  
SATISFACTION GARANTIE  
2602 Ste-Catherine Est,  
Tél. Lass: 2709 - MONTREAL.

**DR R. BELANGER**

Médecin Chirurgien

a ouvert son bureau à Rimouski, chez  
M. JOSEPH LEPAGE, charp. rue  
du marché. Consultation à toutes  
heures.

A RIVIÈRE DU LOUP

**Docteur Antonio Paradis**

—Médecin-chirurgien—

Ex-élève en chirurgie des hôpitaux  
de New-York et de Philadelphie.  
Chirurgie générale. Rayon X.

**Dr. J. M. GUEVIN**

Médecin Vétérinaire

HOTEL ST-LOUIS RIMOUSKI.  
Toutes les maladies chez les animaux  
sont traitées avec le plus grand  
soin par les procédés les plus récents.

**Brousseau & Groleau**  
Comptables Licenciés

Syndics Autorisés  
Comptabilité de toutes sortes  
Organisation de Compagnies ou autre  
Auditions Municipales  
Faillites ou Liquidations.  
111 Rue St-Joseph - QUEBEC.

R. Ernest Lefavre, L.L.C., C.C.A. J. Art. Gagnon

**LEFAIVRE & GAGNON**  
SYNDICS AUTORISÉS  
AUDITEURS & LIQUIDATEURS  
DE FAILLITES

147, Cote de la Montagne  
QUEBEC. (Edifice Boisé)

Représentant pour le district:  
CAMILLE ROSS RIMOUSKI, P. Q.



**Oliver**

Modèle No. 5 et No. 9

Le dactylographe OLIVER est le plus recommandé.

VENDU PAR

L'Imprimerie Générale S. Vachon  
Rimouski, Qué.

## MACDONALD'S

**Cut Brier**

Une plus grande quantité  
de Tabac pour la valeur.

Paquets 15c  
½ lb. Boite 85c



Le Tabac avec un cœur

## Au Conseil Municipal

Lundi le vingt février mil neuf cent vingt-deux, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, à 8 hrs p.m., sont présents monsieur le maire L.-J. Moreault, M.D., et messieurs les conseillers Alphonse Bellavance, Martin J. Lepage, Isidore Albert et Narcisse Gagnon, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir :

Liste de paye Nos. 23, \$63.25; No. 24, \$163.50; Geo.-A. Morin, \$152.93; L'Union des Municipalités, \$11.64; Frais de douane, \$4.59.

Dép. Gén. vagabond, \$3.10; Ferd. Santerre, 60c; J.-Bte Fillion, \$98.00; A. J. Morse and Son \$11.52.

Il est produit devant ce conseil un compte au montant de \$1000.00 de M. Wolstan Goulet, ci-devant meunier, à Pointe-au-Père, pour dommages qu'il prétend avoir subis par détournement de l'eau alimentant son moulin à farine, à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, exposés et réclamés suivant demande par lui à la ville en date du 31 octobre 1919.

Proposé et résolu qu'une licence de routier public soit accordée à MM. Albert Theriault, Téléphore Bond et Ernest Picard.

Proposé et résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé de payer au Département des Postes du Dominion la somme de \$8.25, représentant la valeur de trois coupons d'intérêts de \$2.75 chacun, qui ont été perdus dans le transport du courrier, avec garantie du remboursement de la dite somme de \$8.25 par le Département si les dits coupons venaient à être retrouvés et échangés.

Lu une lettre du Conseil supérieur d'Hygiène de Montréal concernant les mesures à prendre pour enrayer la grippe qui menace de faire de nouveau son apparition dans la province.

Proposé et résolu que le secrétaire-trésorier donne avis aux procureurs de cette ville de suspendre la saisie des gages de M. Edouard Collin jusqu'à nouvel ordre.

Une demande de M. S. Vachon pour la construction d'une maison à deux logements, en vertu de la loi des logements ouvriers, est soumise à ce conseil.

Proposé et unanimement résolu que la demande de M. Vachon soit accordée et que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer le contrat pour un prêt de 80 p.c. d'une somme de \$6000.00, d'après la cédule A de la loi des logements ouvriers, pour être soumis à l'approbation du Directeur du Logement avec les plans et devis de la construction.

Et la séance est levée.

## Notes locales

—M. Paul-Emile Gagnon, avocat, est allé à Québec la semaine dernière, pour affaires professionnelles.

—M. Ed. M. Helleur est de retour d'un voyage à Kénogami où il est allé dans l'intérêt de son commerce à cet endroit. En revenant, il a accompagné, à Québec, la délégation de Kénogami-Jonquières qui s'est rendue auprès de l'Hon. A. Galipeault, au sujet de la construction d'un pont sur le Saguenay, près Kénogami.

### HOCKEY

Dimanche dernier notre club local avait la visite du "National" de la Rivière-du-Loup. La partie a été assez intéressante et s'est terminée par un score de 2 à 2.

"Ce Tanlac est en vérité le premier et le seul médicament que j'aie pu essayer et qui donne les résultats attendus", déclare J. F. Holly, de Lexington (Kentucky). Dr Louis F. Lepage.

### SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de M. le chanoine J. E. Ouellet sera chanté au Bic, mardi 14 mars à 9 heures.

## Mort de Madame Ephrem Levesque

Nous apprenons avec regret que Madame Ephrem Levesque, née Marie-Louise Gauvin, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, est décédée en cette paroisse lundi dernier, 27 février. Elle était âgée de 61 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église du Sacré-Coeur jeudi, le 2 mars.

Nos sincères sympathies à M. Lévesque et aux autres membres de la famille en deuil.

### STE-BLANDINE

M. Damase Label, rentier, est décédé à Ste-Blandine la semaine dernière à l'âge de 80 ans. Sa sépulture a eu lieu à Rivière-du-Loup, au commencement de cette semaine.

## Tribune Libre

### MISE AU POINT

Matane, 1 mars 1922.

Dans l'édition du Progrès du Golfe du 24 février dernier on pouvait lire le compte rendu d'une partie de hockey entre Rimouski et Matane, à Matane. Ce rapport, faux en majeure partie, ne donne aucunement justice aux joueurs et à la population de Matane. Qu'on me permette de le rectifier.

D'abord on semble laisser croire que les joueurs de Rimouski seuls se sont distingués. J'admets, avec tout le monde, que l'équipe rimouskoise est de première force, surtout avec Leblanc dans les buts; à lui seul il vaut toute une équipe. Et c'est grâce à son habileté que les Rimouski ont évité un lavage bien conditionné. Nos vaillants gars, en tenant le jeu la plupart du temps dans les buts du Rimouski, leur ont prouvé qu'il pouvait exister de bons clubs en dehors de cette ville. Je comprends aisément, qu'en future champions ces derniers soient venus à Matane avec l'intention, bien déclarée d'ailleurs, de déclasser le Matane. Ils ont rencontré chez les nôtres une résistance opiniâtre, qui, en les surprenant désagréablement, leur a mis de l'amertume au cœur si on en juge par la malignité du rapport qui a été fait. Pourquoi vouloir rejeter sur leurs adversaires cet insuccès relatif? Le sommaire des punitions est là pour nous prouver que les Matane ont été moins rudes que leurs adversaires puisqu'en tout ils n'ont passé que 4 minutes à la clôture alors que leurs deux antagonistes ont attrapé 11 minutes de punition. Il semble logique pour tout le monde que l'équipe qui a le plus de punitions est celle dont les joueurs font le plus mauvais usage de leurs bâtons, et cette fois-là c'est ce qui est arrivé.

On se plaint que des injures ont été lancées aux joueurs du Rimouski. C'est malheureusement vrai; mais ce qui est plus malheureusement vrai et qu'on ne dit pas, c'est que ces paroles injurieuses ont été dites par des gens venus avec l'excursion. Ces quelques malheureux avaient caressé plus que de raison la dive bouteille. On leur avait promis une grosse chandelle et on ne leur donnait qu'un tout petit bout. De là leurs paroles grossières à l'adresse de leurs joueurs et de la population matanaise. Celle-ci a reçu ses visiteurs avec politesse et affabilité, suivant son habitude, oubliant qu'à l'étranger on lance parfois des bouts de bâton à nos joueurs, ce qui ne s'est jamais fait à Matane. D'ailleurs tous les clubs étrangers s'accordent à dire qu'ils ont été reçus à Matane mieux que partout ailleurs. Au point de vue politesse et cordialité dans l'hospitalité, notre population, en majeure partie ouvrière, n'a rien à envier à la population d'autres paroisses plus aristocratiques.

Pourquoi alors se servir de la voix du journal pour essayer de discréditer dans la région et dans toute la Province notre belle et florissante paroisse, en affirmant avec tant d'aplomb des faussetés aussi absolues. Nous n'avons pas de haines de races dans notre région, mais nous y avons des haines de paroisses très vives qu'on se plaît à alimenter avec l'huile du mensonge. Ce n'est certainement pas de cette manière qu'on pourra aider au développement nécessaire et impérieux de la région du Golfe. Ce n'est pas de cette manière, non plus, qu'on avancera de beaucoup la cause du sport. On lui fait plutôt faire un grand pas en arrière et le seul but que l'on puisse atteindre de cette manière c'est de créer dans chaque paroisse des animosités tellement fortes que souvent on se demande avec anxiété ce qui surviendra dans quelques années. Pourquoi cette ténacité chez nos gens à ne voir que la paille dans l'œil du voisin sans vouloir jamais s'arrêter à penser à la poutre qui est dans le nôtre. Il me semble qu'il ferait bon méditer ces quelques lignes avant d'aller crier partout les défauts des autres. Franklin avait raison de dire: "Ne jette pas de pierres dans le jardin de ton voisin si ta maison est de verre".

TESTIS.

### BRULE VIF A STE-ANGELE

Un jeune homme de 16 ans, Wilfrid Normand, fils de M. Emile Normand, industriel, de Ste-Angèle, a été brûlé vif dans la nuit de dimanche à lundi, alors qu'il était, avec son cousin Ernest Normand, âgé de 12 ans, dans un campé qui a été incendié. On a trouvé le cadavre calciné sous les décombres lundi matin. Le compagnon de la victime, Ernest Normand, a pu échapper à la mort.

### SEPULTURES A RIMOUSKI

Le 20 février, *Ulric Gagné*, fils d'Eugène Gagné, décédé le 19 à l'âge de 23 ans.

Le 1 mars, *Pierre-Maurice-Rosaire Chevalier*, fils de Joseph, décédé à l'âge de 4 mois.

### MARIAGE A LA CATHEDRALE

Le 22 février, *Charles-Henri Fortin*, boucher, de Rimouski, fils d'Eugénie Fortin, de Trois-Pistoles, et *Marie-Berthe Lavoie*, fille de Michel Lavoie, charpentier, de Rimouski.

### INCENDIE A MATANE

Les bâtisses et l'ameublement de M. Jules Pinault ont été détruits par un incendie dans la nuit du 22 au 23 février. Le feu a pris origine dans une construction du patinoir.

George L. Tesey, un mécanicien bien connu de Buffalo, déclara qu'il avait engraisé de douze livres, sa femme de vingt-six et sa fille engraisait tous les jours en prenant du Tanlac. Dr Louis F. Lepage.

## EUCHRE

La partie de euchre qui a eu lieu, lundi dernier, au profit de la Société d'Agriculture a été un véritable succès.

La Société est heureuse de présenter ses plus sincères remerciements à tous ceux qui n'ont pas ménagé leur encouragement pour le plus grand bien de la classe agricole. Elle remercie tout spécialement M. et Mme Geo. A. Morin qui ont si bien patronné cette magnifique soirée de cartes.

M. et Mme Geo. A. Morin, nous prient de remercier tous ceux qui les ont aidés à faire de cette partie de euchre un succès inattendu sous le rapport des recettes. Ce succès est dû en grande partie à la générosité des citoyens de la ville qui y ont contribué en offrant de magnifiques et nombreux cadeaux.

### PRIX DES PARTIES

Alp. Bellavance, montre en argent, don de Georges Morin, de Ste-Louise; Armand Rioux, porte-bijoux en ivoire, don de E. D'Anjou, M.P.; Henri Leclerc, cadre du monument, don de L. O. Vallée; Laura Caron, beurrier en argent, don de P. E. D'Anjou; Jeanne Dubé, marinadier, don de Mme J. Patton; Mme S. Vachon, \$5.00 en or, don de Jules Brillant; Joseph Gagné, \$5.00, don de Wilfrid Cloutier; Maria Bélanger, plateau, don de Mme J. C. Arsenault; Mme L. Fournier, tray, don de Mme G. A. Morin; Stella Bellavance, tray, don de Mme S. Vachon; Mlle Meke, assiette, don de Z. Ouellet; Eugène Gagnon, boutons de manchettes, don de L. D'Anjou; Yvonne St-Laurent, buste Rebéca, don de J. C. Gauvreau; Mme Lamontagne, horloge don de Emile Bernier; Oscar Lavoie, buste Jeanne D'Arc, don de M. et Mme Ed. Letendre; Mme Théophile Roy, 12 bons de pain, don de Frs Desrosiers; Alf. Dionne, boîte de cigares, don de Elz. Sasseville; Honoré Dionne, boîte de laine, don de la Cie de Lainages; Elz. Côté, pot à fleurs, don de Mme Lauzier; Mme N. Bernier, bonbonnière, don de Mme Camille Ross; Mme Irène Gaudvin, cendrier, don de Mme Chs Martin; Caroline Parent, buste La Liseuse, don de Eud. Couture; Mme Chs Lepage, cuillère à fromage, don de G. Sinard; C. A. Boulay, set à noix, don de Mme L. G. Trudeau; Ernest Dubé, bonbonnière, don de Mme G. G. Auger; Yvonne Gagnon, bonbonnière, don de David Boucher; Mlle M. A. Moreault, \$2, don d'un ami de l'oeuvre; Mme Michel Rioux, robe de bébé, don de Cath Martin; Mme Frs Desrosiers, bonnet boudoir, don de Mme Jean Fillion; Lumina Desrosiers, bonbonnière don de Alph. Ruest; Oscar Desjardins, pot à tabac, don de Mlle A. M. Rostan; Eva Migneault, bonnet boudoir, don de Mme Irène Gaudvin; Mlle M. A. Faucher, set à gruaux, don de Mme L. de G. Belzile; Philémon Roy, plateau en argent, don de Mme Phil. Roy; Mme Jos. Lamontagne, bonbonnière, don de Cécile Caron; Léonidas Gagné, plateau, don de Mme L. N. Marchand; A. S. Parent, bonnet boudoir, don de Mme G. St-Pierre; Chs Côté, cravate, don de Léo Lévesque; A. Lavoie, salière et poivrière, don de M. et Mme R. E. Asselin; Mlle A. M. Rostan parure de cou, don de E. Pintal; Camille Pineau, cache-corset, don de Mme Alp. Bellavance; Ernest Charrest, boîte de chocolat, don de Jos. Desrosiers; Yvonne Canuel, boîte à cartes postales, don de Talbot Ltée; Berthe Caron, boîte de papier à lettre, don de Dr Moreault.

A suivre

## QUEBEC-MONTREAL

### CHEMIN DE FER NATIONAL GRAND TRONC

Les billets de passage entre Québec et Montréal émis soit par le Chemin de Fer National soit par le Grand Tronc sont valides sur n'importe laquelle de ces lignes.

Le service des trains est comme suit:

De la Gare Union du Palais: 12.01 (midi), tous les jours dimanche excepté, via La Pont de Québec et Richmond, arrive à Montréal à 6.50 P.M. 1.00 P.M. tous les jours, excepté le cépt, via Le Pont de Québec et Richmondville, arrive à Montréal à 7.00 P.M. et fait raccordement avec les trains se dirigeant vers les États-Unis ou vers l'Ouest. 11.30 P.M. tous les jours, arrive à Montréal à 7.05 A.M. Des wagons-dortoir-compartiments sont attachés à ce train et ces wagons peuvent être occupés depuis 10.00 P.M. à Québec jusqu'à 8.00 A.M. à Montréal. Un wagon-dortoir est attaché à ce train et circule directement jusqu'à Ottawa où il arrive à 11.45 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

De Lévis: 2.05 P.M. tous les jours, arrive à Montréal à 7.00 P.M.

De la Gare du Carré Parent: 1.10 P.M., tous les jours, dim. exc. via Joliette, arrive à Montréal à 8.20 P.M.

Pour plus amples renseignements, billets, réservations etc. prière de s'adresser au Bureau de la Ville ou à la Gare Union du Palais, Québec. Téléphone 2125.

## TROIS-PISTOLES

La dernière quinzaine du carnaval s'est passée de façon très joyeuse.

Le 19 février, Madame Léon Beauchemin, épouse du gérant de la Banque Molsons, donnait une soirée de euchre pour quelques intimes. Pendant les parties de cartes, on fit de la très jolie musique, puis les invités furent conviés à un goûter délicieux, véritable banquet auquel tous firent honneur. Les invités de Madame Beauchemin étaient: Madame François Pelletier, femme du député de Matane et mère de Mme Beauchemin, le Dr et Mme Lacroix, le notaire et Madame Hervé Rousseau, le maire et Mme René Rioux, M. et Mme Léon Damour, M. et Mme Gonzague Belzil, Mlle Stella Garon, Mlle Jeanne Lemieux, de Québec, Mlle Bernadette Parent, M. Archer Beauchemin. Les gagnants eurent des prix.

Dimanche le 26, c'était Madame Dr Lacroix qui recevait ses intimes à une partie de cartes. Aucun invité ne manqua de s'y rendre. On s'amusa ferme toute la soirée. A minuit, les hôtes de Mme Lacroix s'approchaient à une table somptueusement garnie des mets les plus appétissants. Les invités de Mme Lacroix étaient: M. et Mme Beauchemin, M. et Mme H. Rousseau, M. et Mme René Rioux, M. et Mme Léon Damour, M. et Mme Charles Belzil, M. et Mme Gonz. Belzil, M. et Mme E. Litalien, M. et Mme J. H. Tétreau, Mme Simard, de Providence, Mlle Stella Garon, Mlle Bernadette Parent, Mlle Jeanne Lemieux, M. Archer Beauchemin. Des prix furent distribués aux gagnants.

Lundi soir, un euchre public fut donné sous le patronage de M. le curé Pelletier au bénéfice des Religieuses dans les salles du couvent. De nombreux et magnifiques prix furent distribués aux gagnants. Plusieurs articles de valeur furent vendus aux enchères. Les recettes ont dépassé les espérances des organisatrices. Ce euchre avait été organisé par les Dames de la Sainte-Famille.

Mardi soir, la joyeuse période du carnaval se terminait chez M. le maire et Madame René Rioux par une charmante soirée de cartes. Ce fut, là encore, un régal de gaieté et de musique et, après les parties jouées, de mets succulents. La table autour de laquelle se rangèrent, vers onze heures, tous les invités, était superbement garnie de fleurs rouges et de feuillages. Voici la liste des invités présents à cette aimable soirée: Le Dr et Mme Lacroix, M. et Mme Beauchemin, M. Archer Beauchemin, M. et Mme Tétreau, M. et Mme G. Belzil, M. et Mme H. Bergeron, M. et Mme Damour, M. et Mme Rousseau, Madame Simard, Mlle Lemieux, M. et Mme J. Gendron, Rivière-du-Loup, Mme S. A. Saucier, Québec, M. et Mme Joseph Rioux.

## Raoul DESCHENES

—Marchand-Général—

Où achetez et économisez  
EPICERIES

Savons Lenox et Beaver, la barre 5c. Gruau, la livre, 4c. Macaroni et vermicelle, le paquet, 15c. Saumons, 2 boîtes pour 29c. Biscuits, 2 livres 25cts.

MARCHANDISES SECHES

(Grande Réduction)

200 Sous-vêtements, en laine, Penmans, 98c. 100 chemises négligées, \$1.75 pour \$1.25. 300 chemises d'ouvrages, \$1.50 pour 98c. 25 caisses en laine, 1.50 pour 98c. 50 paires pantalons de \$3.25 pour \$1.75 5000 vgs Guignam, 35c. pour 25cts. 200 paires Salopettes, \$1.89 pour \$1.59. 300 verges serge tout laine, \$1.25 pour 75c. 100 vgs serge bleue et noire \$2.50 pour 98c. Serge noir, 56 pcs, réduit à \$1.49. Voiles, toute beauté, la vgt de 20c à \$1.75. 500 paires chaussures pratiquement au prix coûtant.

Venez, Venez en foules

Faire vos achats chez

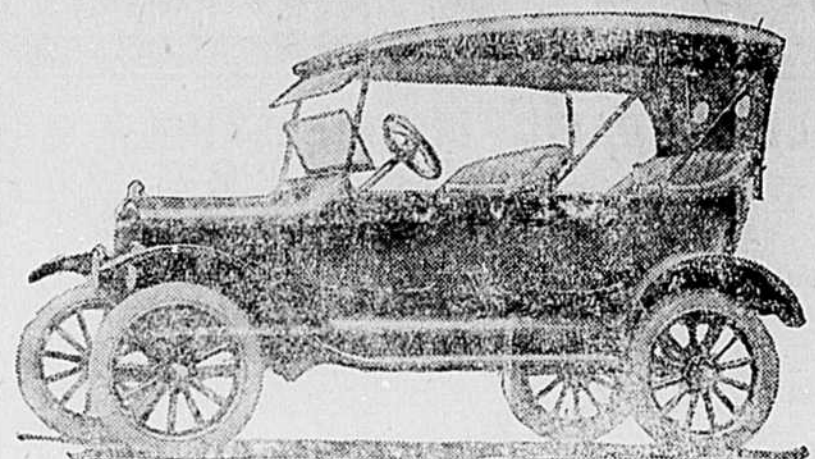
RAOUL DESCHENES

Marchand-Général

Rue St-Germain-Ouest, Côté Snd

Note: Suivez nos annonces hebdomadaires sur le Progrès du Golfe.

## L'AUTO DE TOURISME FORD a plus de valeur aujourd'hui que jamais



Le prix il y a un an.....\$675.00  
Le prix aujourd'hui, F. O. B. Ford, Ontario.....\$535.00

Reduction.....\$140.00

Achetez votre auto Ford aujourd'hui

Les autres modèles sont réduits en proportion.

ALBERT MICHAUD - RIMOUSKI

7%

PAYÉ LE 1er DE MARS

La Compagnie Electrique d'Amqui a payé, le 1er de mars, l'intérêt du semestre septembre-mars et le principal des obligations dues cette année. S'il y a encore de nos clients qui n'ont pas encore présenté leurs coupons à la banque ou à nos représentants pour se les faire payer, qu'ils ne tardent pas à le faire afin que leur argent ne reste pas improductif.

Il nous reste encore pour quelques mille piastres de ces obligations. Nous acceptons, au besoin, des bons de la Victoire 5 1/2% en échange de cette valeur 7%.

Certains de nos amis, bien avertis en affaires, ont deviné, à la lumière de certains événements récents, que cette obligation augmentait en valeur et se sont empressés d'acheter. Profitez de leur exemple.

ADEODAT LAVOIE  
Représentant Régional de  
Versailles-Vidriac-Boulais (Ltée)  
BANQUIERS - RIMOUSKI

### UN VRAI VIN MEDICAL

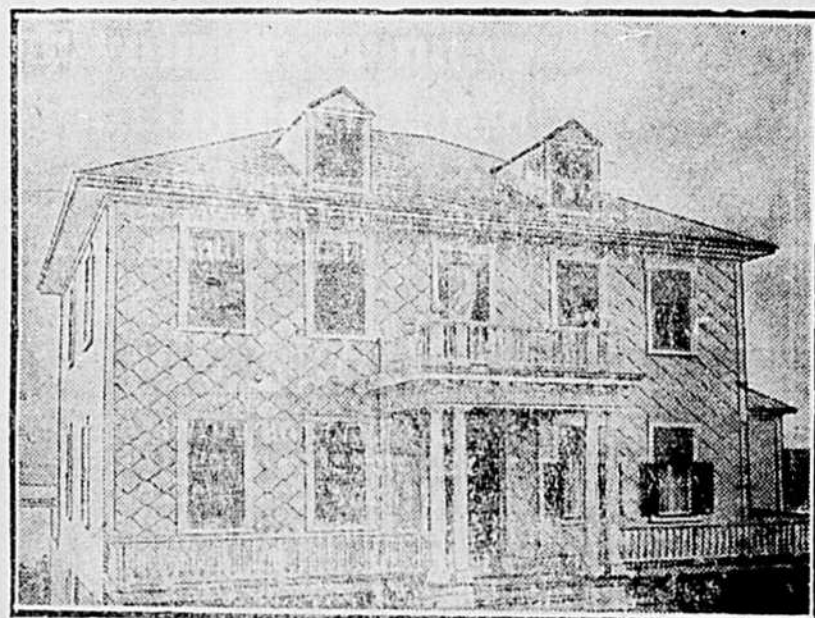
Le Vin Hémogénol Faguet est sans contredit un vrai vin médical; convalescents en général ou mères de famille épuisées prenez donc pour assurer votre prompt retour à la santé le récent vin médical Hémogénol Faguet. Bien que pris à cuillerée à soupe ce vin n'a pas son égal comme tonique actif et fortifiant. C'est le grand remède des convalescents.

Demandez le Vin Hémogénol Faguet à votre pharmacien.

sements à cette aimable soirée: Le Dr et Mme Lacroix, M. et Mme Beauchemin, M. Archer Beauchemin, M. et Mme Tétreau, M. et Mme G. Belzil, M. et Mme H. Bergeron, M. et Mme Damour, M. et Mme Rousseau, Madame Simard, Mlle Lemieux, M. et Mme J. Gendron, Rivière-du-Loup, Mme S. A. Saucier, Québec, M. et Mme Joseph Rioux.

## BARDEAUX D'AMIANTE

POUR TOITURES ET LAMBRIS



L'extérieur en bois d'une habitation est une dépense continuelle d'entretien.

Des matériaux communs employés pour toits ou lambris ruinent l'apparence d'une maison.

Dans la fabrication du BARDEAU D'AMIANTE, il n'entre aucune matière inflammable ou apte à se détériorer sous l'action du climat, tel que: feutre, goudron, asphalte, rebuts de papier, etc.

Le BARDEAU D'AMIANTE est une unique comme matière et QUALITE; seuls l'amiante et le ciment entrent dans sa fabrication.

50% des BARDEAUX D'AMIANTE vendus dans le cours de 1920 et 1921 ont été posés sur des vieux lambris de "clapboard", sur des toits en bardeaux de bois, ou composition, défectueux, toits fendillés, retroussés, ou brûlés par le soleil, désagréés par les conditions atmosphériques. Des toits RUINENT l'apparence de votre maison. Le BARDEAU D'AMIANTE, soit sur le toit, soit sur le lambris, remettra la maison à neuf. ECONOMISERA pour toujours les réparations, la peinture, etc. Chaque toise, c-à-d. chaque carré d'amiante posé coûte environ l'équivalent du "clapboard" ou du bardeau de bois posé et peinturé. A noter que nos bardeaux ont subi une BAISSSE APPRECIABLE depuis quelques semaines.

A V I S.—Détiez-vous de certains vendeurs peu scrupuleux qui associent à des bardeaux de papier le nom de bardeau d'amiante. Il n'y a qu'un seul bardeau portant le nom de BARDEAU D'AMIANTE et nous sommes LES SEULS manufacturiers. DEMANDEZ CATALOGUE.

LA CIE MANUFACTURIERE D'AMIANTE  
78, RUE ST-PIERRE - QUEBEC, P. Q.